

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché :

COMMUNE DE DINARD – Commande Publique - 47, bd Féart – BP 90136 - 35801 DINARD CEDEX
Téléphone : 02.99.16.00.00 / Fax : 02.99.46.80.09

2. Mode de passation :

Marché passé selon une procédure adaptée ouverte en application de l'article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique.

3. Objet du marché :

**TRAVAUX DE REFECTION POUR LA REMISE EN SERVICE DE LA SALLE DEBUSSY
RELANCE SUITE A LA DECLARATION SANS SUITE DES LOTS 3 (2019-44) et 6 (2019-47)
(2019-97 à 2019-98)**

4. Forme du marché :

La consultation donnera lieu à un marché ordinaire de travaux

5. Lots :

Le marché est décomposé en 2 lots :

Lot n° 3 : Menuiserie bois
Lot n° 6 : Peinture

6. Variantes :

Des variantes à l'initiative du candidat sont refusées.

Des variantes sont exigées par l'acheteur dans les conditions suivantes :

Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) :

Lot n° 3 - Menuiserie bois :

- PSE 1 : Rampe d'accès technique
- PSE 2 : Garde-corps de rampe d'accès technique

7. Délai de validité des offres : 120 jours

8. Durée du marché :

Le marché démarre à compter de sa notification.

Le délai d'exécution des prestations court à compter des indications portées sur la notification et l'ordre de service de démarrage.

Les travaux seront réalisés dans les délais indiqués ci-dessous :

durée globale des travaux est fixée à 7 mois, y compris la période de préparation d'un mois à compter de la notification.

Conformément à l'article 19.1.4 du CCAG Travaux, le planning de l'opération fourni en pièce n°13 fait office de calendrier prévisionnel d'exécution précisant les dates d'intervention pour chacun des lots.

La date prévisionnelle de démarrage des travaux est fixée au 2 septembre 2019.

9. Retrait du dossier de consultation :

Conformément à l'article R.2132-2 du Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, sur le profil acheteur à l'adresse <https://www.megalisbretagne.org>

10. Réception des offres :

Les offres doivent être transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante : <https://www.megalisbretagne.org>

11. Date limite de réception des offres : Le 13/09/2019 à 12H00

12. Critères de jugement des offres :

Critères	Pondération
1 – Valeur technique au vu du mémoire technique, La notation sera la suivante sur une base de 100 points :	(60 %)
1/ Moyens techniques de l'entreprise et moyens en personnel	20 %
2/ Délais proposés et les moyens pour les tenir	30 %
3/ Qualité des méthodes pour la conduite des travaux.....	10 %
4/ Expérience de la société et références récentes pour des travaux comparables ou capacité technique et financière démontrée pour effectuer les prestations demandées.....	20 %
5/ Prise en compte du contexte du chantier	10 %
6/ Présentation des mesures prévues pour assurer la sécurité du chantier et des usagers pour ces travaux.....	10 %
2 – Prix	40 %

13. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents mentionnés dans le règlement de consultation

14. Renseignements complémentaires pouvant être obtenus :

Les demandes de renseignements techniques ou opérationnels doivent être envoyées sur le profil d'acheteur.

Les renseignements techniques :

La maîtrise d'œuvre est assurée par : BETEM ATLANTIQUE – 107 av Henri Fréville – 35200 RENNES

Le référent technique en charge du dossier est : M. Pascal GALLAND – Responsable conduite d'opération

Les renseignements administratifs :

Correspondantes : Mme Karine ALSAC ou Mme Pascale BANNIER - Tél : 02.99.16.00.00

Courriel : karine.alsac@ville-dinard.fr ou pascale.bannier@ville-dinard.fr

Adresse internet : <https://megalisbretagne.org/>

15. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de RENNES - 3 Contour de la Motte CS 44416 35044 Rennes

Renseignements concernant l'introduction des recours auprès :

Mairie de Dinard - Service Juridique - 47, Boulevard Féart - B.P 90136 - 35800 DINARD

Téléphone : 02.99.16.00.00 - Télécopieur : 02.99.46.80.09

Comité consultatif interrégional de Règlement Amiable des Différents ou Litiges relatifs aux marchés publics :

Conformément à l'article R2197-1, l'organe chargé des procédures de médiation est :

DIRECCTE DES PAYS DE LA LOIRE – 22 mail Pablo Picasso – BP24209 – 44042 NANTES Cedex

16. Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 08/08/2019